

Le JOURNAL



"La qualité de l'eau c'est l'affaire de tous"

PLAN DE RELANCE "PLANTONS DES HAIES"

Le plan de relance "Plantons des haies" s'inscrit dans un cadre national, avec pour objectif de planter 7 000 km de haies en 2 ans sur les parcelles agricoles du pays.

En Isère, un consortium entre la Fédération de chasse, le PNR du Vercors et la Chambre d'agriculture a été créé pour accompagner les agriculteurs dans leurs projets de plantation. Des diagnostics et des suivis ont ainsi pu être proposés aux exploitants, chargés ensuite de la mise en œuvre des travaux avec une aide financière. Au final, 45 exploitations iséroises se sont mobilisées, pour un linéaire total attendu de 25 km.

Contact :
Gaëlle Aubert : 06 45 72 47 67



EN BREF



DES PANNEAUX POUR METTRE EN VALEUR LES EFFORTS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU !

Pour communiquer sur les efforts entrepris par les agriculteurs sur les aires d'alimentation de captages prioritaires, des panneaux ont été implantés en bordure de parcelles en fin d'été.

Cette première opération de communication grand public a été couplée à l'"action couverts" menée sur les captages de Bièvre Isère Communauté. 6 panneaux ont été installés sur les parcelles d'agriculteurs volontaires sur les captages du Mottier, de Faramans, de St-Etienne-de-St-Geoires et de St-Jean-de-Bournay. Selon les retours, l'opération pourra être reconduite sur des thématiques plus larges l'an prochain.

Contact :
Ophélie Boulanger : 06 74 94 75 93

LE DOSSIER

LES HAIES : DE L'IMPLANTATION À LA VALORISATION

VOTRE AGENDA

> JOURNÉE TECHNIQUE
IMPLANTEZ
DURABLEMENT
VOS PRAIRIES

25 NOVEMBRE

Contact : Amandine Roux
06 83 17 80 89

> FORMATION
THÉS DE COMPOST

29 ET 30 NOVEMBRE

Contact : Laetitia Masson
06 74 94 74 43

LE DOSSIER

LES HAIES : DE L'IMPLANTATION À LA VALORISATION

Le réseau bocager français a mis des siècles à se structurer. Après son apogée au début du XXème siècle, les années 50 marquent son déclin au profit de remembrements parcellaires : les haies improductives n'avaient en effet plus leur place dans les systèmes agricoles. 25% du linéaire français a ainsi été perdu sur les cent dernières années.

► LES DIFFÉRENTS TYPES DE HAIES

Le terme générique de "haie" désigne une multitude de compositions entre buissons, arbustes et arbres. On trouve ainsi sous cette dénomination des haies hautes, basses multi-strates ou encore des alignements d'arbres, avec chacune des fonctions, des modes de gestion et des intérêts qui leur sont propres.

► LE CHOIX DES ESSENCES

Les essences qui composent la haie doivent être choisies en fonction du rôle de la future haie. Les arbres de haut jet par exemple, seront à privilégier pour l'effet brise vent. Les espèces arbustives quant à elles, produisent de nombreuses graines, baies et fruits qui sont attractives pour la faune et les auxiliaires de culture. Enfin pour une haie fourragère, le murier blanc et le frêne sont très appétents, contrairement au buis et au noyer qui sont à proscrire en raison de leur toxicité.



L'entretien et la gestion des haies

Pour une gestion durable des haies sur son exploitation, il est conseillé de définir et d'organiser les interventions d'entretien (*où, quand, comment*) à l'aide d'un plan de gestion. Cet outil permettra de maintenir le linéaire mais aussi de le faire évoluer en fonction des objectifs que l'on recherche, tout en optimisant le temps de travail et les coûts.

Les outils de taille sont nombreux et il faut respecter leurs conditions d'utilisation afin d'entretenir la haie de manière durable par des coupes nettes :

Outil	ÉPAREUSE	SCIE CIRCULAIRE	NACELLE ET TRONÇONNEUSE
Vitesse d'avancement	2 à 3 km/h	0,4 à 2,5 km/h	20 à 40 m/h (selon type d'arbre)
Fréquence des tailles	1 à 2 ans	5 à 10 ans	1 à 2 ans
Diamètre max des branches	2 à 5 cm	3 à 20 cm	10 à 20 cm

D'autres outils tels que le sécateur à doigt ou les lamiers à fléaux permettent également de faire des coupes nettes mais avec des vitesses de travail plus importantes.

Les coûts d'entretien sont également à prendre en compte :

Outil	ÉPAREUSE	SCIE CIRCULAIRE	NACELLE ET TRONÇONNEUSE
Coût moyen (€/km/an)	63 à 144	30 à 78	100 à 500

► QUELQUES POINTS DE VIGILANCE RÉGLEMENTAIRE

Avant tout projet de plantation, il est important de vérifier les informations suivantes :

- une haie implantée en bordure de route, dépassant les 2 m de haut doit être plantée à une distance minimum de 2 m de la voie ;
- s'assurer de l'accord du propriétaire ;
- pour les projets de plantation en limite de propriété et le bord des chemins communaux, il est conseillé de vous rapprocher de votre mairie pour connaître les distances réglementaires à respecter (de 50 cm à 6 m).

Contact DOSSIER :
→ Gaëlle Aubert
06 45 72 47 67
→ Robinson Stieven
06 81 44 95 54

Les haies et la valorisation du bois

► Les haies (haie multi-strate, haie taillis) produisent jusqu'à 1,3 fois plus de bois que la forêt.

Elles peuvent donc être une production à part entière sur l'exploitation, répartie en plusieurs catégories :

- 30 à 40 % de branchages de faible diamètre
- 50 à 60 % de bois de chauffage
- 5-10 % de bois d'œuvre

A noter que la productivité des haies varie selon leur type. Ainsi une haie basse d'arbustes produira entre 0 et 0,5 m³ de plaquettes de bois/100m/an alors qu'une haie multi-strates produira entre 1,5 et 2,5 m³ de plaquettes de bois/100m/an.

1m³ de plaquette à sécher = environ 16,5 € HT

La modernisation des outils d'abattage ou de broyage permet de donner de nouvelles perspectives pour valoriser le maximum des ressources (*branches*) à des coûts maîtrisés.

En Isère plusieurs broyeurs de grosse puissance, dont un à la CUMA Départementale Bois Energie du Dauphiné, peuvent intervenir sur des chantiers. L'utilisation de la plaquette de bois en remplacement de la paille pour les litières, offre également de nouvelles perspectives, en assurant une ressource locale stable.

(Sources : Chambre d'Agriculture de l'Ain, "les haies rurales" de Fabien Liagre, données locales 38)



NOUVELLES ZONES VULNÉRABLES EN ISÈRE : 5 NOUVELLES COMMUNES CLASSÉES, 20 COMMUNES RETIRÉES

L'arrêté modifiant les zones vulnérables aux pollutions par les nitrates est paru le 23 juillet 2021. Le nouveau zonage est entré en vigueur au 1^{er} septembre. Exploiter dans ces zones implique le respect de certaines obligations réglementaires sur le stockage et l'épandage d'effluents, la fertilisation azotée, l'enregistrement des pratiques, la couverture des sols.

Les évolutions

→ 20 communes sorties des zones vulnérables :

Laffrey, Cholonge, St Théoffrey, Bressieux, La Forteresse, Plan, Quincieu, St Geoirs, St Michel de St Geoirs, St Paul d'Izeaux, St Pierre de Bressieux, Courtenay, Moras, Veyssillieu, Chasse sur Rhône, Chuzelles, Luzinay, St Just Chaleysin, Villette de Vienne, Sablons

→ 5 communes nouvellement classées :

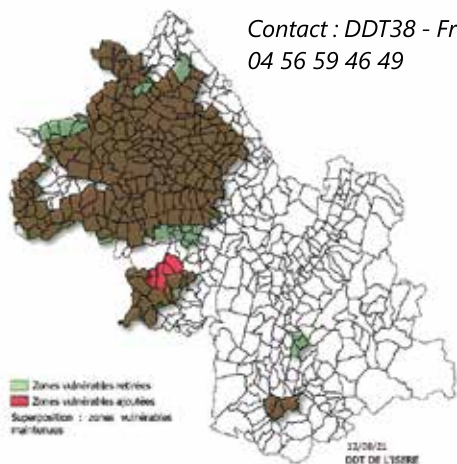
Bessins, St Apollinard, Chevrières, Murinais, Varacieux.

→ Quelques communes classées en partie sur leur territoire :

Lentiol, St Sauveur, Serpaize, la Sône, Valencin, Vienne

Plus de précisions sur :

<https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Nitrates2/>



Contact : DDT38 - Frédéric Balint
04 56 59 46 49



QUESTIONS REponses

BINER LES ÇOLZAS, UNE STRATÉGIE GAGNANTE !

Rencontre avec Yannick Bourdat, agriculteur à Marcilloles et membre du groupe Dephy Grandes Cultures de la CA38.

Comment avez-vous géré le désherbage des colzas pour la campagne 2020 ?

J'ai semé le colza le 22 août au semoir monograine à 60 cm d'écartement. Sur conseil de mon technicien Chambre, j'ai décidé de ne pas réaliser de désherbant de prélevée et j'ai donc biné à 5 feuilles du colza soit 1 mois après le semis. Le binage a permis d'éliminer des dicotylédones et des repousses de céréales. Les quelques dicotylédones restantes sur le rang ont gelé durant l'hiver. Il ne restait que quelques graminées, j'ai donc appliqué un anti graminées en janvier sur la moitié de mes parcelles.

Quels sont les résultats obtenus ?

IFT atteints et comparaison à la moyenne nationale :

- IFT herbicide : 0.5, soit -74 %
- IFT fongicide : 0.8, soit -27 %
- IFT insecticide : 1 soit -52 %

IFT totaux : 2.3 soit -50% par rapport à la moyenne régionale

Quel bilan en tirez-vous ?

Le bilan est très positif, l'objectif est de poursuivre cette stratégie : ne pas désherber "à l'aveugle" au semis, biner, puis rattraper chimiquement uniquement si nécessaire selon la flore présente.

Contact : Christelle Chalaye
06 63 36 06 25